

ORDRE  
DU  
JOUR



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT  
4 place Quincaille  
62000 Arras  
☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52  
@ [ecolepaulbertarras@orange.fr](mailto:ecolepaulbertarras@orange.fr)

Conseil d'école  
du 05 / 11 / 2019

Mise en  
place du  
nouveau  
Conseil  
d'école

**Installation :**

• La bienvenue est souhaitée à tous les participants. Le directeur excuse l'absence du Délégué de l'Éducation nationale (DDEN). M. Malfait est attendu pour représenter la municipalité d'Arras. Le référent des temps périscolaires est également présent. MMe Dos Santos et Rosier, et M. Bauchet (représentants de parents) sont excusés.

**Attributions réglementaires :**

• Est distribué à chaque membre du Conseil un document concernant les attributions du Conseil, les principes de scrutin et de délibération. Les deux documents n'appellent pas de commentaires.

• **Vote du règlement intérieur :** Le règlement intérieur 2018 2019 est distribué. La proposition de reconduire ce règlement pour 2019 2020 est adoptée à l'unanimité (0 vote contre 0 abstention).

Informations sur  
les ac-  
tions pé-  
dago-  
giques

**Bilan de la rentrée scolaire :**

• Pour le directeur, la rentrée s'est déroulée particulièrement sereinement cette année grâce à une légère baisse d'effectifs qui donne une moyenne d'élèves par classe légèrement inférieure à 25. Cela a notamment permis de faire bénéficier les élèves des cours préparatoires d'effectifs réduits. Les entrées tardives (semaines de la rentrée) ont également pu être intégrées plus facilement.

• Les moyens humains sont constants pour l'établissement que ce soit au niveau des enseignants, des accompagnants de vie scolaire, ou des personnels d'encadrement et de surveillance de la municipalité. C'est particulièrement appréciable.

• Pour les parents d'élèves, notre école s'efforce de ménager un accueil particulièrement soigné : inscription individuelle avec accueil par le directeur de chaque nouvelle famille ; entrée possible dans la cour de tous les parents le jour de la rentrée ; café d'accueil proposé et offert par l'Amicale laïque, réunion parents professeur durant le mois de septembre ; dispositif de parrainage pour tous les CP.

• Seul l'accompagnement des élèves en CHAM continue de poser problème : en effet des enseignants se voient contraints de répartir leurs élèves non CHAM pendant une heure (les deux 1:2 h des trajets) les après-midi des lundis et jeudis. La recherche d'une solution alternative (redéfinition des responsabilités dans la convention ?) est souhaitée par tous.

**Tour d'horizon pédagogique :**

Après les présentations générales des effectifs de chaque classe, les prises de parole de chaque enseignant permettront de présenter, dans chaque classe, le ressenti des professionnels de l'enseignement ayant découvert leur nouvelle cohorte d'élèves.

• Les effectifs et leur distribution (filles, garçons, cham etc;) sont évoqués, tout comme les premières impressions sur les degrés d'autonomie, les profils spécifiques (inclusions d'élèves à besoins particuliers), et les aides déjà proposées à certains (activités pédagogiques complémentaires), les coopérations entre les classes.

• Dans les cours moyens, les professeurs se réjouissent des comportements travailleurs, curieux, du bon climat de classe et des premières évolutions déjà perceptibles. Dans les cours élémentaires, des progrès sont attendus chez certains sur le plan de l'autonomie ou de la qualité de l'écriture, mais là également l'agrément des ambiances de classes comme l'enthousiasme pour les tâches scolaires sont soulignés. Pour la classe externalisée du CEJS la rentrée a été facilitée par la prise en charge par la même enseignante que l'an passé. Dans les cours préparatoires, certains élèves manquent un peu de maturité et auront à devenir un peu plus autonomes, mais de manière générale, les élèves sont gentils et travailleurs. Quelques fragilités nourrissent cependant des inquiétudes, les aides seront bien entendu spécifiquement proposées le cas échéant.

• Deux remarques concluront ces présentations : le consensus sur le fait que les élèves ont tous envie d'apprendre, et la mise au travail qui se fait avec enthousiasme. C'est très appréciable ! La satisfaction au sujet de la constitution des classes, où les 3 cours doubles présentent un profil moins hétérogène que les cours simples (dans les principes de constitution de classe retenus en fin d'année).

<p>Compte rendu des travaux du Conseil d'élèves</p>	<p>Le Conseil d'élèves s'est déroulé le 5 novembre. L'occasion a été donné de rappeler les rôles spécifiques des « représentants ».</p> <p><b>Les propositions ont été formulées par les représentants d'élèves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des aménagements de cours ( bancs, tables et abris) dans la cour, (filet de protection et buts) dans le préau</li> <li>• faire la photo des classes en début d'année</li> <li>• ouvrir la bibliothèque d'école pendant la pause méridienne</li> <li>• organisation d'une brocante dans la cour</li> <li>• un repas avec hamburger mensuel à la cantine</li> </ul> <p><b>Des problèmes ont été évoqués par le Conseil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pourquoi pas de jeux de plein air dans la cour (tourniquet, trottinettes...) ?</li> <li>• comment régulariser les intrusions dans les files de cantine ?</li> <li>• pourquoi ne pas autoriser les paniers repas le midi ?</li> </ul> <p><b>Des informations ont été transmises aux représentants qui auront la charge de les communiquer à leur classe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une boîte aux lettres pour courriers de représentants d'élèves sera installée à proximité du bureau du directeur</li> <li>• une expérimentation est adoptée par le Conseils d'élèves opération « nos toilettes plus belles sans poubelle», qui incite les élèves à aller mettre leur papier dans les composteurs de l'école.</li> </ul>
<p>Questions des parents</p>	<p>En l'absence de représentant élu de la mairie, c'est le référent des temps périscolaires qui tentera de répondre aux questions des parents</p> <p><b>• Conservatoire : suite au départ d'un professeur de percussions et à la nécessaire durée de recrutement de son remplacement, les élèves concernés accumulent, je le pense, un retard dans l'apprentissage. Qu'est-il prévu pour y remédier ?</b> Monsieur le directeur des études du Conservatoire nous explique que le Conservatoire a eu à faire face à un départ imprévisible d'un des professeurs. Les remplacements ont dans un premier temps été ponctuels. Depuis cette semaine, un recrutement a été possible. Ces désagréments ne devraient cependant pas avoir d'impact à terme sur les apprentissages.</p> <p><b>• Peut-on avoir un retour suite à la procédure de dé-ratification ?</b> Une société a été missionnée la semaine de l'incident. Il n'y a pas eu d'éléments complémentaires portés à la connaissance du référent mais le problème ne s'est plus reproduit.</p> <p><b>• Quelles suites sont données à la demande d'abri vélos, trottinettes et de la mise en sécurité de l'espace devant l'école pour les piétons?</b> Concernant le l'abri à vélo, un projet a été présenté en mairie. Le référent est en attente d'une réponse pour sa faisabilité. Concernant la mise en sécurité de l'espace devant l'école de nouveau plots ont été commandés à la CUA.</p> <p><b>• Mairie : Que compte faire la mairie pour éviter que ne survienne à nouveau le dysfonctionnement relatif aux factures périscolaires survenu en fin d'année scolaire 2018/2019 =&gt; les factures de mai, juin et juillet ont été adressés +/- en même temps et donc des règlements parfois conséquents à opérer (du coup) en même temps ? Au delà de l'explication fournie, la mairie est-elle conscient des désagréments occasionnés aux familles ?</b> Les problèmes de décalages de facturations seraient imputables à la mise à jour et l'actualisation de données (quotient familial?) des débiteurs. Le service a été informé des nuisances occasionnées.</p>

Informations sur les travaux en cours et réalisés

• **Travaux et aménagements réalisés**

- dispositif pour ouverture de la porte d'entrée principale
- l'installation d'un TBI dans une classe de CM1 (il ne reste désormais plus que deux classes du bât B non équipées)

• **Les demandes urgentes concernant la sécurité :** travaux demandés de longue date, et toujours pas réalisés

- installation de portes anti-panique à toutes les sorties de secours (recommandation commission de sécurité octobre 2013),
- perçages de seconde porte à toutes les classes recevant plus de 19 élèves
- sécurisation du dernier escalier du préau,
- installation de verrous intérieurs dans toutes les salles (PPMS)
- sécurisation des abords immédiats de l'école (dalle ralentisseur)

• **Les points préoccupants :** travaux demandés de longue date, et toujours pas réalisés

- (bâtiment A) la réfection de la façade
- le complément d'aménagement de la cour (mobilier de plein air)
- la construction d'abri pour vélos et trottinettes (à défaut : réhabilitation provisoire d'un des locaux actuellement dédiés au matériel EPS)
- l'installation d'un filet de protection (pour éviter aux ballons d'aller dans la cage d'escalier)

Le Conseil est clos à 19h45 , par un moment de convivialité offert par le Directeur

Arras, le 10 novembre 2019, Éric Flament, Directeur